

Ayant parlé de soucoupes, il était parti sans payer son couvert

André Bastien, 34 ans, ajusteur, demeurant à St-Amand-les-Eaux, 51, avenue du Clos, et actuellement en résidence, 2, Bd de la République, avait pris pension chez M. René Destierdt, hôtelier, 7, rue de Flandre à Malo.

Cet ajusteur très bavard, se montra très verbeux sur la question des soucoupes volantes et abreuva son hôte de savants discours, corsés de démonstrations « ad hoc ».

Pour renforcer la considération dont il cherchait à s'enlourer, l'homme attirait négligemment l'attention sur les huit décorations — dont le ruban rouge de la Légion d'honneur — qui ornaient sa boutonnière. Ceci ne l'empêcha pas de quitter les lieux sans payer la journée de pension, soit 3500 fr. qu'il devait à M. Destierdt, lequel porta plainte.

Le commissariat a retrouvé Bastien et a dressé procédure pour filouterie d'aliments et de chambre d'hôtel, port illégal de décorations.

L'ajusteur a été déferé et remis en liberté en raison de son travail.